



Déclaration liminaire pour le CT du 11 février 2021

Comme l'année dernière, cette rentrée 2021-2022 se prépare dans un contexte particulier à plus d'un titre.

Particulier par le contexte sanitaire tout d'abord. La pandémie est toujours là. Elle est au centre des préoccupations de nos collègues en ce moment : comment faire au mieux classe en respectant le protocole sanitaire ? Comment entretenir un lien avec les familles sans qu'elles entrent dans l'école ? Est-ce risqué de venir en classe ? Pour moi ? Pour mes élèves ? Puis-je faire ou pas cette activité ? Quelle organisation matérielle, pédagogique et spatiale pour que mes élèves apprennent sans qu'aucun de nous ne prenne de risque pour sa santé ?

Dans le même temps, l'Education Nationale se veut rassurante sur les contaminations en milieu scolaire et donne des chiffres très loin de ceux de l'Agence Régionale de Santé. Comment de tel écarts sont-ils possibles ? Et dire qu'il est habituel de se moquer des différences dans les comptages des participants aux manifestations selon les syndicats ou selon la Police... Tout cela ne contribue pas à la sérénité pour enseigner.

Particulier ensuite car cette instance se déroule une nouvelle fois en visioconférence, ce qui ne permet pas de réels échanges, et avec une méthode encore récente pour nous et donc bien sûr pour les collègues... Ainsi des questions remontent du terrain auxquelles nous restons sans réponse : comment se fait le choix entre écoles de groupe différent ? Comme est pris en compte la présence d'une Ulis ou d'une Unité externalisée dans les choix ? Ou plus simplement risquons-nous une fermeture ? Il faudrait absolument que cela soit éclairci, que l'on ait des lignes directrices claires sur ces points.

Particulier enfin car cette année les choix de la Rectrice ont favorisé les départements plus urbains et leurs REP au détriment des départements ruraux comme la Manche. Cela peut s'entendre et doit être assumé par la Rectrice : cette année, tout comme l'année dernière, le département 76 est le grand gagnant du CTA fusionné. Favoriser « en même temps » les REP et les zones rurales n'est pas possible quand la dotation n'est pas suffisante... Cela devient problématique quand le choix a été fait de créer des REP « rurales » dans les départements les plus ruraux.

Cette rentrée ne se fera pas donc pas, malgré le contexte pandémique toujours aussi présent, dans les mêmes conditions : il pourra y avoir des fermetures dans le rural et le département devra s'organiser avec 7 ETP en moins.

Mais ce n'est pas tout ! Comme tous les ans depuis son arrivée au ministère, M. Blanquer poursuit la mise en place de ses bonnes recettes pour que les élèves progressent davantage : dédoublement en CP et CE1 en REP et REP+, limitation à 24 élèves en GS-CP et CE1 pour les autres écoles. Il prévoit aussi un abondement des décharges de direction. Toutes ces mesures pourraient nous satisfaire si elles ne se faisaient pas avec une baisse de moyens et si ce cadrage serré ne provoquait pas des

aberrations organisationnelles : dans une même école, on peut trouver des classes à 10 CP pendant que les CM sont presque à 30...

Nous concédons tout de même que toutes ces critiques ne sont pas dirigées vers les choix de la DASEN de la Manche mais plutôt vers ses supérieurs. Lors de ce CTSD, les élus du Sgen-CFDT seront donc particulièrement attentifs aux premières décisions que vous allez prendre, Madame Bodin, notamment sur les « cas limites »:

- Quelle importance allez-vous accorder à la présence d'Ulis ou d'Unité externalisée sur une école pour éviter une fermeture de classe ? La Manche se targue d'être un département 100% inclusif. Très bien. Encore faut-il permettre aux collègues de réaliser des inclusions dans de bonnes conditions.
- Quel impact aura sur vos choix l'implication des mairies, que ce soit dans la construction de nouveaux bâtiments, dans leur rénovation mais aussi dans les fusions d'école ou de direction ? Nombre de collègues ont déjà eu des désillusions lorsque des fusions forcées ont été l'occasion de fermetures de classes et de perte de décharge de direction !

Bilan pour les directeurs : des conditions de travail dégradées et l'impression de « s'être fait avoir » en acceptant de remplir cette nouvelle mission...

- Quelles mesures allez-vous prendre pour maintenir sur le département l'avance que nous avons en matière de décharge de direction par rapport aux standards nationaux ?

Ces trois questions qui abordent aujourd'hui de manière partielle les sujets de l'inclusion, de la structuration du réseau et de la Qualité de Vie au Travail des directeurs mais finalement de tous nos collègues sont pour nous centrales en matière de carte scolaire et nous espérons que nous serons entendus lors de cette instance.